

LE PROJET PARTENARIAL

I - PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET DE CONTRAT PARTENARIAL¹

Intitulé de l'Objectif 1 : Lire et faire lire avec les familles

Objectifs de l'action :

Cette action vise à soutenir la parentalité en favorisant la transmission dans les familles par la lecture, à travers l'accompagnement proposé par Lire et faire lire dans les structures petite enfance et multi-accueil. Lire et faire lire est un appel aux bénévoles de plus de 50 ans afin qu'ils transmettent aux enfants leur plaisir de la lecture.

L'association nationale Lire et faire lire a pour objectif de promouvoir et développer la lecture dès le plus jeune âge (0-6 ans) en accompagnant l'ensemble de son réseau afin de développer la présence des lecteurs bénévoles dans les structures petite enfance et multi-accueil et des écoles maternelles.

L'association nationale Lire et faire lire est aujourd'hui présente dans 74 départements (contre 30 en 2007) auprès des 0-6 ans et de leurs parents grâce au succès du partenariat engagé avec la CNAF dans le cadre de la convention signée en 2007 et dans le contrat signé en 2010.

Soucieuse d'accompagner au mieux les familles dans leur rôle éducatif, Lire et faire lire entend généraliser sa présence auprès des 0-6 ans et de leurs parents dans l'ensemble des départements.

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

Depuis 2006, Lire et faire lire a défini en terme prioritaire le développement de son action en direction de la petite enfance. Alors que le programme était proposé à l'origine principalement aux enfants apprenant à lire (cycle 2), l'expérience acquise et la réflexion partagée avec les experts (enseignants, chercheurs, spécialistes de la petite enfance...), ont amené les administrateurs à préconiser le développement de l'intervention des bénévoles auprès des plus jeunes.

La littérature jeunesse enrichit l'imaginaire des enfants, conforte la maîtrise de la langue française, en développant les capacités d'analyse et d'expression.

Les lectures proposées par les bénévoles de plus de 50 ans dans le cadre du programme Lire et faire lire renforcent le lien intergénérationnel, préparent ainsi au choix et au jugement, participent à la formation d'un esprit lucide et éclairé et concourent à l'apprentissage de la vie civique et sociale.

C'est un éveil culturel qui est ainsi proposé aux enfants et à leurs familles par ces séances de lecture organisées dans ces établissements de la petite enfance et de l'école maternelle.

Qui a identifié ce besoin (l'association, les usagers, etc.) ?

L'association Lire et faire lire, partageant avec les pouvoirs publics une volonté commune de favoriser l'égalité des chances et de conforter les liens intergénérationnels, a développé son action dans les structures de la petite enfance afin de participer à la prévention de l'illettrisme et d'offrir aux enfants une ouverture culturelle.

Les coordinations départementales de Lire et faire lire participent à la réflexion engagée par les différents acteurs éducatifs sur la question de la lecture.

Description de l'action (voir également page suivante) :

Les lecteurs interviennent en accord avec le projet pédagogique des professionnels de ces structures, au minimum une fois par semaine. Chaque bénévole propose une lecture d'une vingtaine de minutes à un groupe d'enfants (de 2 à 6).

Lire et faire lire, développant son action au sein des structures petite enfance, a pour objectif, avec ce projet de soutenir les parents des enfants accueillis en facilitant la présence de livres de qualité dans les familles.

Les bénévoles intervenant dans les structures petite enfance permettront aux parents de découvrir les richesses de la littérature jeunesse en écoutant les lectures faites à leurs enfants.

La transmission est au cœur des préoccupations de Lire et faire lire qui la favorise par la lecture. Ce soutien à l'une des fonctions essentielle de la parentalité est l'objectif de ce projet.

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple, une mission de l'Etat, une orientation générale, etc.) :

¹ La proposition sera structurée autour de 2 ou 3 objectifs et intègrera des indicateurs de suivi afin de faciliter l'évaluation en cours et en fin de contrat.

Lire et faire lire développe cette action notamment dans le cadre d'une convention établie avec la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et d'une convention établie avec le Ministère de la culture et de la communication.

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ?

- Les parents et les enfants fréquentant les structures de la petite enfance et l'école maternelle. En 2013, 550 000 enfants ont été concernés.
- Les 13 800 lecteurs bénévoles de Lire et faire lire (retraités et personnes de plus de 50 ans), les 140 coordinateurs départementaux de Lire et faire lire et les responsables de structures petite enfance et multi-accueil sont sensibilisés à cette action qui bénéficie aux parents et aux enfants de moins de 6 ans fréquentant les crèches, haltes-garderies, la PMI, les ludothèques, les accueils de loisirs, les jardins d'enfants, les RAM, les centres sociaux, les pôles d'accueil des CAF..

Moyens mis en œuvre :

Les moyens mis en œuvre par Lire et faire lire reposent sur des ressources humaines pérennes et des dispositifs d'action nationale confirmés.

L'association nationale pilote ce projet : le délégué général en est le référent, les deux animatrices réseau accompagnent les coordinations départementales dans sa réalisation et son suivi.

Les Rencontres interrégionales annuelles, les Rencontres nationales, les journées de formation des coordinateurs départementaux permettent la mise en œuvre du projet.

Un plan de formation national des bénévoles Lire et faire lire et coordinateurs est développé.

Des formations Petite enfance financées par l'association nationale permettent de contribuer financièrement à la mobilisation et à l'accompagnement des bénévoles intervenant dans les structures petite enfance.

Afin d'assurer la qualité littéraire du projet, le développement du partenariat avec les bibliothèques publiques (et particulièrement les bibliothèques départementales de prêt) est une seconde priorité opérationnelle qui sera développée avec le soutien de la Direction du Livre et de la Lecture (Ministère de la Culture) et de son département « Lecture publique » et l'ABF (Association des Bibliothécaires de France).

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, etc.). Préciser le nom du territoire concerné(s) :

Lire et faire lire mobilise des personnes ressources dans l'ensemble des départements de France métropolitaine et dans les territoires ultra-marins. En 2017, l'action sera déployée dans 100 départements.

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Janvier 2014.

Durée prévue (précisez le nombre de mois ou d'années) :

48 mois. Action pluriannuelle.

Le calendrier de réalisation est le suivant :

2014 : conception des outils destinés au réseau et aux partenaires ; mise en œuvre de l'évaluation quantitative et qualitative ; plan national de formation des bénévoles intervenant dans les structures petite enfance, ouverture aux parents ;

2015 : Juin : bilan intermédiaire. Thématique de l'anniversaire des 15 ans de Lire et faire lire (actions de communication avec les partenaires, publication)

2016 : Accompagnement spécifique des derniers départements n'intervenant pas dans les structures Petite enfance.

2017 : Mise à disposition des familles d'une sélection d'ouvrages conseillés aux 0-6 ans. Bilan final du projet (évaluation quantitative et qualitative) ; Thématique de la Rencontre nationale 2017 ; Colloque et diffusion des résultats.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

Lire et faire lire agit en faveur d'une plus large appropriation des livres par les familles, convaincues du caractère exemplaire de cet outil dans la transmission de la culture.

Les effets escomptés de la lecture sont également de favoriser l'égalité des chances, de rapprocher les familles de l'école et de renforcer la cohésion sociale. Les interventions des bénévoles dans les quartiers prioritaires favorisent également la mixité sociale.

Indicateurs de suivi et résultats :

- Pour le pilotage du projet par Lire et faire lire avec son réseau : mesure du nombre de coordinations départementales investies, mesure du nombre de réunions et thématiques sur la période de

- contractualisation avec les coordinations investies dans le projet ; développement des outils d'information du projet mis à disposition du réseau par l'association nationale.
- Pour l'accompagnement du réseau : mesure et évaluation qualitative des formations à destination des coordinateurs et bénévoles relais ; mesure et évaluation qualitative des formations à destination des bénévoles intervenant dans les structures petite enfance et des parents des enfants accueillis.
 - Pour l'impact du projet : mesure et évaluation annuelle permettant d'estimer le nombre et type de structures petite enfance et multi-accueil partenaires, le nombre de séances organisées, la répartition géographique et socio-économique (suivi des actions en quartiers prioritaires) ; mesure de la mobilisation des bénévoles intervenant dans les structures petite enfance et multi-accueil ; évaluation qualitative du soutien à la parentalité apporté par le projet.

Intitulé de l'Objectif 2 : Développement des partenariats territoriaux avec la communauté éducative

Objectifs de l'action :

L'ambition de la réforme des rythmes scolaires est d'apporter à l'ensemble des enfants des temps d'accès à des activités culturelles. Lire et faire lire peut apporter une plus-value éducative pour donner aux enfants le goût de la lecture partageable en famille

La généralisation des activités périscolaires amène les collectivités territoriales à davantage solliciter l'intervention des associations dans le cadre de la plus-value éducative, ce qui permet d'asseoir et de renforcer le développement de Lire et faire lire

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

4,5 % des jeunes âgés de 17 ans se trouvaient en 2009 (chiffres de l'ANLCI) en situation d'illettrisme.

Dans la perspective d'améliorer ces chiffres, la refondation de l'école entreprise par le Ministère de l'éducation nationale mobilise les collectivités locales et leurs partenaires notamment dans le cadre de la mise en place des nouveaux temps éducatifs.

Lire et faire lire, sollicité par les collectivités territoriales, a pour objectif de développer les échanges entre ses bénévoles et ses partenaires institutionnels de la communauté éducative locale.

Qui a identifié ce besoin (l'association, les usagers, etc.) ?

L'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) a établi que 9% de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation que l'on peut qualifier d'illettrisme, soit 3 100 000 personnes en métropole.

Les coordinations départementales de Lire et faire lire participent à la réflexion engagée par les différents acteurs éducatifs territoriaux sur la question de la lecture.

Description de l'action (voir également page suivante) :

Le partenariat engagé avec la CNAF en 2007 a permis d'engager les coordinations départementales Lire et faire lire à se rapprocher des Caisses d'allocations familiales de leur département. Alors que la branche famille accompagne la mise en place des nouveaux temps éducatifs, l'association nationale Lire et faire lire poursuit cet objectif de développer les partenariats locaux au sein de la communauté éducative durant la période 2014-2017 et l'action des coordinations départementales dans les structures d'accueil des enfants.

L'association nationale Lire et faire lire accompagnera les coordinations départementales dans leur démarche de partenariats avec les acteurs locaux de la communauté éducative en les informant pour développer leur implication dans les dispositifs d'accueil de la petite enfance.

L'inscription de Lire et faire lire dans les REAAP sera notamment développée sur la base des expérimentations identifiées.

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple, une mission de l'Etat, une orientation générale, etc.) :

Lire et faire lire développe son action dans le cadre de la mobilisation du bénévolat au service de la collectivité nationale soutenue par l'Etat et particulièrement avec le Ministère de l'éducation nationale.

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ?

- Les 14 300 lecteurs bénévoles de Lire et faire lire (retraités et personnes de plus de 50 ans)
- Les 140 coordinateurs départementaux de Lire et faire lire.
- Les enfants fréquentant les écoles primaires. En 2013, 550 000 enfants ont été concernés.

Moyens mis en œuvre :

Ce projet partenarial, étant un objectif majeur, sera piloté sous la responsabilité politique d'un administrateur de l'association nationale Lire et faire lire. L'animatrice réseau qui dispose d'outils de communication destinés aux coordinateurs départementaux (intranet et lettre mensuelle électronique) a en charge cet accompagnement du projet.

Les 4 Rencontres interrégionales 2014 seront spécialement consacrées à la mobilisation des coordinations départementales pour le développement des partenariats locaux (dont ceux avec les CAF) au sein de la communauté éducative des acteurs locaux. Les Rencontres interrégionales 2015, 2016 et 2017 inscriront également cette thématique dans les sujets d'actualité. La Rencontre nationale 2017 permettra de partager publiquement les résultats obtenus avec les partenaires de Lire et faire lire.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, etc.). Préciser le nom du territoire concerné(s) :

Lire et faire lire mobilise des personnes ressources dans l'ensemble des départements de France métropolitaine et dans les territoires ultra-marins.

L'association nationale, incitant les coordinations départementales à se rapprocher des partenaires territoriaux afin de partager des projets éducatifs communs, escompte l'accroissement du nombre de contractualisations dont celles avec les CAF afin de favoriser de nouveaux partenariats durables sur le territoire.

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Janvier 2014.

Durée prévue (précisez le nombre de mois ou d'années) :

48 mois. Action pluriannuelle.

Le calendrier de réalisation est le suivant :

2014 : Conception et diffusion des outils de conduite de projet et de communication (internes et destinés aux partenaires)

4 Rencontres interrégionales : mars-avril 2014

2015 : Bilan intermédiaire. Thématique de l'anniversaire des 15 ans de Lire et faire lire (actions de communication avec les partenaires, publication)

2016 : Développement de l'inscription de Lire et faire lire dans le cadre des REAAP : accompagnement spécifique des départements.

2017 : Bilan final du projet (évaluation quantitative et qualitative) ; Thématique de la Rencontre nationale 2017.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

Lire et faire lire fait une synthèse nationale des questionnaires départementaux annuels qui rendront compte de cette action. Les coordinateurs départementaux renseignent ce questionnaire statistique.

Pour le développement des partenariats territoriaux au sein de la communauté éducative, les indicateurs de suivi seront les suivants :

- évaluation quantitative (nombre de départements où existent des partenariats)

- évaluation qualitative (identité des partenaires dont CAF et nature des partenariats engagés (mise à disposition de moyens, soutien financier..)).